



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



IREMA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

TERMES DE REFERENCE UN(E) RESPONSABLE SAUVEGARDE DU PROJET (H/F) PROJET IREMA

GEF ID du projet	11139
Code du projet	GCP/MAG/098/GFF
Type et durée de contrat	CDI à temps partiel, 100 HJ/an
Lieu de travail	Madagascar - Antananarivo, avec des déplacements dans les paysages d'intervention dans les régions Diana, Sofia, Alaotra Mangoro, Amoron'i Mania et Vatovavy Fitovinany
Date de début du contrat	Août 2025

CADRE ORGANISATIONNEL

Le Gouvernement de Madagascar à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) bénéficie de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF) durant son huitième cycle, pour la mise en œuvre du Projet enfant du programme intégré de restauration des écosystèmes (ERIP), l'IREMA « Renforcement des investissements dans la restauration des écosystèmes » à Madagascar.

L'ERIP est une initiative de six ans, d'un montant de 200 millions de dollars, financée par le fond pour l'environnement mondial (FEM) et dirigée par Conservation International. Le programme vise à restaurer les écosystèmes critiques et à soutenir les communautés locales qui en dépendent. L'ERIP s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes et contribue à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de restauration par le biais de politiques, de financements, de renforcement des capacités et de collaborations internationales.



Le projet IREMA est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et soutenu par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en tant qu'agence du FEM. Le Ministère (MEDD) agit en tant que partenaire opérationnel du projet, en assurant la gestion des ressources issues du FEM/PNUE et leur mise à disposition à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour la réalisation des activités aux fins prévues et conformément aux exigences du PNUE et du FEM.

Le projet IREMA vise à stopper et inverser efficacement la dégradation, améliorer les services écosystémiques et restaurer la biodiversité dans 5 zones d'interventions à Madagascar afin de générer des bénéfices économiques, sociaux, et environnementaux multiples à travers la restauration des paysages dégradés d'un programme intégré.

Il comporte quatre (04) composantes : Composante 1 : Cadre politique, de planification et institutionnel pour la restauration des écosystèmes à l'échelle du paysage. Composante 2 : Approches locales appropriées et rentables pour la restauration des écosystèmes à l'échelle du paysage. Composante 3 : Mobilisation des fonds pour la restauration des écosystèmes à l'échelle du paysage. Composante 4 : Gestion des connaissances du projet, communication, suivi et évaluation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet IREMA, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) souhaite recruter un(e) Responsable Sauvegarde, un poste basé à Antananarivo avec des déplacements fréquents dans les paysages d'intervention du projet. Le/La Responsable Sauvegarde assurera la protection et la restauration des écosystèmes concernés par le projet, le respect des réglementations et des bonnes pratiques en matière de sauvegardes des écosystèmes, la collaboration avec les parties prenantes pour renforcer la résilience des milieux naturels.

Ce recrutement suivra scrupuleusement un processus de sélection transparent et ouvert. Les femmes sont vivement encouragées pour participer à cet avis d'appel à candidature.

POSITION HIERARCHIQUE

Le/La responsable Sauvegarde du Projet IREMA travaillera sous la supervision du Directeur National du Projet (DNP) du projet au sein du MEDD. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP et les comités techniques du projet, les prestataires recrutés dans le cadre du projet, le point focal national opérationnel du FEM, les directions et services impliqués dans le projet au niveau du MEDD.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DU POSTE A POURVOIR :

Poste : Un (e) Responsable Sauvegarde

Le Responsable Sauvegarde du projet de l'IREMA sera chargé(e) de :

- Planifier et entreprendre toute les évaluations sociales et environnementales nécessaires (spécifique au site ou à l'infrastructure, selon le cas) pour soutenir la préparation de tout plan de sauvegarde pour le projet.
- Faciliter les consultations avec les parties prenantes, en particulier les groupes communautaires locaux, dans le cadre du processus de préparation des plans de sauvegarde du projet.
- Suivre les progrès réalisés dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de sauvegarde du projet, en veillant à ce que la politique du PNUE en matière de SES et les exigences en matière de rapportage soit pleinement respectée.



- Examiner et mettre à jour le SRIF et réviser le registre des risques correspondant et les plans d'atténuation/de gestion, si nécessaire.
- Veiller à ce que tous les risques environnementaux et sociaux soient identifiés, évités, atténués et gérés tout au long de la mise en œuvre du projet.
- Superviser/coordonner la mise en œuvre de tous les plans liés à la sauvegarde.
- Contribuer à organiser et à entreprendre une diligence raisonnable pour obtenir le consentement libre, préalable et éclairé de toutes les communautés bénéficiaires dans les zones cibles du projet, le cas échéant.
- Assurer une divulgation complète avec les parties prenantes concernées et garantir l'engagement total des bénéficiaires locaux.
- Travailler avec le spécialiste du suivi et de l'évaluation pour s'assurer que les rapports, le suivi et l'évaluation prennent pleinement en compte les questions de sauvegarde du projet.
- Fournir des rapports de conformité bien documentés et fondés sur des preuves qui seront incorporés dans les rapports annuels de performance du projet.
- Veiller à ce que les griefs sociaux et environnementaux soient gérés de manière efficace et transparente par le biais du mécanisme de recours et soutenir la mise en place de groupes de recours au niveau local.
- Assurer la formation et la sensibilisation continues du personnel de l'UGP, des institutions partenaires responsables et des communautés locales en matière de gestion des sauvegardes environnementales et sociales.
- Fournir d'autres formes de soutien à la gestion des sauvegardes selon des besoins.

Qualifications et expérience clés

- Diplôme universitaire, niveau Master 2 ou DEA ou Ingéniorat (au moins Bacc+5) dans un domaine lié à la foresterie, à l'écologie, à la conservation de la biodiversité, à l'environnement, à la gestion des écosystèmes naturels et/ou à d'autres disciplines connexes pertinentes ;
- Au moins 03 ans d'expériences professionnelles pertinentes, y compris une expérience pratique dans la gestion et/ou la mise en œuvre des activités de gestion durable des ressources naturelles, de restauration écologique, de restauration des paysages et des forêts et de réseautage institutionnel à Madagascar ;
- Expérience dans l'élaboration et le suivi des mesures de protection environnementales et sociales pour des projets environnementaux
- Connaissance des politiques de garanties, et gestion des risques des Nations Unies
- Expérience de travail avec l'administration publique ;
- Compétences en : leadership, analyse, communication interpersonnelle, négociation et résolution de conflits ;
- Esprit d'équipe, dynamique et capable d'intégrer les suggestions et recommandations visant à améliorer la qualité des produits finaux au niveau des zones d'interventions ;
- Esprit orienté solution, esprit de performance des compétences professionnelles ;
- Etant capable de travailler sous pression et de respecter les délais au travail ;
- Apte à faire des déplacements fréquents en brousse et dans des conditions difficiles ;
- Maîtrise des principaux outils bureautiques (Excel, Word, PowerPoint, Internet, ...) ;
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse (en malagasy et en français principalement) ;
- Excellente compétence en communication française (expression orale et écrite) et bon niveau d'anglais ; connaissance des langues locales serait un atout.
- Femme ou homme âgée de 35 à 50 ans



VI-DOSSIERS A FOURNIR

Les dossiers de candidature ci-après sont à déposer/envoyer **au plus tard le 31 Juillet 2025, à 16 heures (GMT+3)**, conformément aux instructions dans les présents termes de référence :

- Lettre de motivation avec mention du poste à l'attention du comité de recrutement de l'Unité de Gestion du Projet « Renforcement des investissements dans la restauration des écosystèmes à Madagascar (IREMA) », avec prétention salariale bien claire.
- Curriculum vitae détaillé.
- Copie des diplômes, certificats et attestations de travail et autres documents pertinents.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au :

- **courrier électronique** dans un seul fichier à l'adresse e-mail : projetirema@gmail.com et en copie moisersm@gmail.com
- **déposé** dans une enveloppe en version physique à l'adresse : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, au bureau de la PRMP 4^{ème} étage, Porte 408, Antsahavola – Antananarivo, portant la référence « **N° 836./25/MEDD/SG/PRMP** ».

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Le projet IREMA ne rembourse, en aucun cas, les frais ni les charges engagé par le candidat à chacun des stades du recrutement (dépôt de candidature, traitement du dossier, entretien).
- Les dossiers de candidature incomplets et/ou reçus après la date et l'heure de clôture de l'avis seront rejetés d'office.
- Les postes sont ouverts aux candidats de nationalité malagasy.
- Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet de notification pour entretien qui se fera en présentiel pour les candidats à Antananarivo et en ligne pour ceux en résidence hors d'Antananarivo.

Antananarivo, le **09 JUIL 2025**


Le Secrétaire Général

RABAMUELINA Andry Fidintaina Moïse
Magistrat